EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DE CHARLIEU-BELMONT COMMUNAUTÉ

L'an deux mil VINGT CINQ Le 16 octobre 2025 à 19h

Le Conseil de CHARLIEU BELMONT COMMUNAUTE Dûment convoqué, s'est réuni en séance publique ordinaire à Pouilly sous Charlieu Sous la présidence de Monsieur René VALORGE Date de la convocation : 9 octobre 2025

Présents: M. GROSDENIS Henri, M. CHIGNIER Bernard, M. MATRAY Jean-Luc, Mme GASDON Christine, M. FAYOLLE Jean, M. DURANTIN Michel, M. BERTHELIER Bruno, M. HERTZOG Etienne, M. LACROIX Jérémie (arrivé à 19h50), Mme URBAIN Sandrine, M. VALENTIN Alain, M. LAPALLUS Marc (arrivé à 19h10), M. BUTAUD Jean Charles, M. LOMBARD Jean Marc, M. GODINOT Alain, Mme DUGELET Isabelle, Mme LEBEAU Colette, M. VIODRIN Jérôme, M. DESBENOIT Bernard, M. JARSAILLON Philippe, Mme JOLY Michelle, M. LAMARQUE Michel, Mme TROUILLET Nelly, M. VALORGE René, Mme CARRENO Mercédès, M. CROZET Yves, Mme LEBLANC Florence, M. CHENAUD Fabrice, M. DESCAVE Guillaume, M. PALLUET Dominique, M. DUBUIS Pascal, M. MOULIN Bernard, Mme DANIERE Emmanuelle.

Nombre de membres en exercice :

41

Nombre de présents :

33

Nombre de votants: 39

Excusés : Mme MONTANES Véronique, M. MEUNIER Gérard, Mme BOURNEZ Christine, Mme FEJARD Carole, Mme PONCET Sylvie, Mme VAGINAY Hélène, Mme CALLSEN Marie-Christine, M. AUBRET Alain.

Pouvoirs: Mme MONTANES Véronique à M. MATRAY Jean-Luc, Mme BOURNEZ Christine à M. FAYOLLE Jean, Mme FEJARD Carole à M. DURANTIN Michel, Mme PONCET Sylvie à M. LACROIX Jérémie, Mme VAGINAY Hélène à M. VALORGE René, Mme CALLSEN Marie-Christine à M. CHENAUD Fabrice.

Election d'un secrétaire de séance : Mme Colette LEBEAU (Maizilly).

N°2025/N°190

OBJET: FINANCES - CLOTURE DU BUDGET ANNEXE ATELIERS PARTAGES AU 31/12/2025 ET REPRISE DES RESULTATS AU BUDGET PRINCIPAL

Monsieur René VALORGE, Président, rappelle qu'un seul module reste à commercialiser sur cet ateliers partagé, l'emprunt a été soldé et finalement ce budget annexe ne retrace que très peu opérations sur une année. Au 31/12/2024 le budget était légèrement déficitaire en fonctionnement (-7 872.86 €) et largement excédentaire en investissement (+ 347 389.53 €). Après consultation de la conseillère aux décideurs locaux il est proposé de clôturer ce budget et d'intégrer la gestion du dernier module au budget principal (en conservant l'assujettissement à la TVA pour ce suivi).

Ouï cet exposé et après en avoir délibéré à l'unanimité, le Conseil Communautaire,

- acte la dissolution et la clôture du budget annexe ateliers partagés au 31/12/2025,
- prévoit que l'intégralité des résultats de l'exercice 2025 soit portée au budget principal.

La Secrétaire de séance Représentante de la commune de Maizilly Mme Colette LEBEAU

Le Président de la Communauté De Communes M René VALORGE

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

042-200035202-20251016-DELIB2025-190-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 21/10/2025 Publication : 21/10/2025

